

L'itinérance : un phénomène ancien aux allures urbaines nouvelles

Intervention de Monsieur Benoit Labonté

**Maire de l'arrondissement de Ville-Marie et Chef de l'Opposition officielle de la Ville
de Montréal**

Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale

Montréal, le 1^{er} octobre 2008

Monsieur le Président de la commission,
Mesdames et messieurs les députés de l'Assemblée nationale,

Permettez-moi, tout d'abord, de saluer l'initiative de cette Commission de tenir des audiences publiques sur ce sujet très important, mais, surtout, de venir entendre les points de vue et suggestions s'y rapportant dans l'environnement même - le centre-ville de Montréal - où se concentre une grande partie de l'itinérance présente au Québec, ce vaste phénomène aussi ramifié dans ses causes, qu'exceptionnellement difficile à résoudre.

Je ne compte pas revenir, aujourd'hui, sur le diagnostic du phénomène de l'itinérance, sur lequel, du reste, nous sommes tous d'accord. Aussi, peu importe son ampleur réelle, l'itinérance demeure un grand malheur humain, dans une société relativement bien nantie ; elle est une aberration qui voit des centaines de personnes plongées dans des conditions inacceptables. L'itinérance représente une perte pour l'ensemble de la société, à tous les niveaux.

Nous avons pu remarquer, lors de différentes interventions au cours des derniers jours, que beaucoup d'attention a été accordée au dénombrement des personnes itinérantes, au financement des organismes qui s'en occupent, et à la responsabilité des différents paliers de gouvernement à cet égard. Les nombreux intervenants tentent surtout de trouver des solutions lorsqu'ils sont confrontés à la réalité de l'itinérance et ne se penchent pas toujours sur les pistes de solutions pour la prévenir.

Un phénomène ancien aux allures urbaines nouvelles

L'itinérance, tel que nous l'observons aujourd'hui, pourrait se définir comme étant la conséquence directe et l'aboutissement concret de plusieurs facteurs socioéconomiques qui, agissant ensemble, créent un état d'être spécifique chez un individu. Cet état d'être pousse l'individu vers le *cul-de-sac* qu'est la rue, et le rend, partiellement ou complètement, économiquement et socialement, isolé et exclu de la société. C'est cet état qui rend un individu itinérant.

Les problématiques sociales, telles que l'exclusion sociale, la toxicomanie, la prostitution, la violence, les maladies mentales et la pauvreté, ne sont pas des situations qui amplifient l'itinérance. Ce sont des facteurs qui la créent.

Les problématiques économiques, telles que la perte d'un emploi, la précarité du marché du travail et le manque de possibilité d'emploi, ne sont pas des situations qui contribuent à l'itinérance. Ce sont des facteurs qui la créent.

Le cheminement de chaque individu vers l'itinérance est de plus en plus diversifié et directement relié aux facteurs socioéconomiques qui l'affectent.

Par exemple, les facteurs qui poussent certaines femmes à la rue sont plus souvent liés à la violence psychologique ou physique dont elles sont victimes. En contrepartie, pour certains hommes, c'est la toxicomanie ou les problèmes de jeu qui les dirigent vers ce cycle. Pour certains jeunes, finalement, l'itinérance est le résultat du décrochage scolaire et de la difficulté à se trouver un emploi.

L'itinérance :
Un phénomène ancien aux allures urbaines nouvelles

Intervention de Monsieur Benoit Labonté
Maire de l'arrondissement de Ville-Marie et Chef de l'Opposition officielle de la Ville de Montréal

1er octobre 2008

Nous ne prétendons pas qu'il n'existe plus de facteurs communs au phénomène de l'itinérance — la pauvreté est certainement un dénominateur commun pour toutes ces personnes —, mais de ne pas définir correctement et ne pas tenir compte des facteurs propres qui poussent un individu dans la rue, c'est faire preuve d'une négligence dont les effets sont potentiellement dévastateurs.

Dans cette perspective, l'itinérance prend rapidement de nouveaux visages. Elle frappe de plus en plus les jeunes, les femmes et les peuples autochtones. Même si ses causes sont présentes partout sur le territoire du Québec, nous devons admettre que le phénomène de l'itinérance — à tout le moins dans ses conséquences — est surtout devenu urbain et, plus encore, un phénomène de grandes villes, notamment Montréal. Admettons aussi, qu'à Montréal, le phénomène de l'itinérance est plus accentué au centre-ville qu'ailleurs sur le territoire.

L'arrondissement de Ville-Marie, dont j'ai l'honneur d'être le maire, rassemble le plus grand nombre de sièges sociaux, d'entreprises, de commerces, mais aussi d'organisations sociocommunautaires. Par exemple - même si cela est peu connu —, notons que c'est à Montréal, et plus particulièrement au centre-ville, que l'on retrouve l'une des plus grandes communautés autochtones hors réserve du Québec. (En guise d'explication — certes partielle — de ce phénomène relativement nouveau et en croissance, référons à une série de reportages diffusés en 2007, à TVA, sur le thème de l'itinérance autochtone. Dans l'un de ces reportages, l'on faisait état du fait d'un programme fédéral de Santé Canada, qui offrait à certains autochtones de venir se faire soigner ou de poursuivre une thérapie à Montréal, en leur payant le transport jusqu'à la métropole. Le problème, c'est que ceux qui échouaient et ne poursuivaient pas leurs traitements ne se faisaient pas offrir le voyage de retour. Sans ressources, ils se retrouvaient le plus souvent dans la rue.)

Précisons également que sur une centaine de groupes offrant divers services reliés au phénomène de l'itinérance, plus de la moitié sont situés dans l'arrondissement de Ville-Marie, au centre-ville de Montréal.

Dans un tel contexte, l'une de nos grandes responsabilités en tant que décideurs publics est d'assurer la cohabitation la plus harmonieuse possible de différentes populations des secteurs économiques et résidentiels, mais également des personnes vulnérables, souffrant directement ou des effets de problématiques sociales comme l'itinérance, la toxicomanie, la prostitution, la violence ou la maladie mentale.

La solution la plus porteuse, quoique moins spectaculaire, réside plutôt dans la façon de prévenir et gérer le phénomène à sa racine même, mais également dans notre approche qui ne peut plus souffrir du traditionalisme habituel : plus de ressources financières, certes, mais pas si nous utilisons ces fonds pour continuer à perpétuer inlassablement nos façons actuelles de faire. Comme société, et face à un tel phénomène, nous avons la responsabilité d'innover et d'être audacieux. Et cette responsabilité vaut également pour le Gouvernement du Québec, qui a tendance, depuis plus d'une décennie, à la négliger grandement.

Agir en amont

Ce qui est réellement en jeu dans le contexte de l'itinérance, c'est le principe de cohésion sociale. Sans une solide cohésion sociale à sa base, aucune société ne peut espérer évoluer sainement et se développer de façon durable. Le réseau de la santé du Québec, et, au tout premier chef, le ministère qui en est responsable, s'est néanmoins lentement, mais sûrement, déresponsabilisé d'une série d'enjeux de cohésion sociale qui portent en eux des conséquences et des effets désastreux.

L'itinérance : Un phénomène ancien aux allures urbaines nouvelles

Intervention de Monsieur Benoit Labonté
Maire de l'arrondissement de Ville-Marie et Chef de l'Opposition officielle de la Ville de Montréal

1er octobre 2008

Nous pouvons en citer un certain nombre : la désinstitutionnalisation de malades ayant besoin de soins psychologiques ou psychiatriques, le décrochage scolaire, l'appauvrissement de la classe moyenne, des politiques incohérentes quant à l'accès au logement social ou abordable, et j'en passe. L'idée, ici, n'est pas de trouver un bouc émissaire, mais plutôt d'établir les faits tels qu'ils sont.

D'autre part, comment se fait-il, qu'aujourd'hui encore, qu'un(e) jeune en détresse de Rimouski, de Gaspé, de Saguenay ou de Val-d'Or se retrouve presque toujours à Montréal ? Comment se fait-il que cette migration soit même, malheureusement, encouragée par certains acteurs sociaux gouvernementaux en régions, ce qui coupe dramatiquement ces personnes de leur milieu ? Comment se fait-il que des centres d'assistance ferment en région — comme ce fut le cas encore récemment à Laval —, forçant ainsi nombre de personnes nécessiteuses à se rabattre sur Montréal ? Comment se fait-il que ce soit à Montréal, au centre-ville en particulier, qu'il semble si facile de trafiquer de la drogue ? Comment se fait-il que, par exemple, le logement social assisté soit une pratique si peu répandue au Québec ? À chacune de ces questions, nous pouvons relier et mettre en évidence une législation québécoise inappropriée. Et tout cela n'est pas relié seulement à une question d'argent ou au sort inévitable des grandes villes. Cependant, c'est là le sort de grandes villes qui ne disposent pas de tous les moyens pour agir. Ce qui est le cas pour Montréal.

Afin de trouver des pistes de solution, n'ayons pas crainte de voir ailleurs : à Glasgow, en Écosse ; à Bâle, en Suisse ; à Berlin, en Allemagne ; à New York même — si proche de nous -, les autorités urbaines jouissent du soutien de leurs gouvernements, se concertent avec eux, travaillent ensemble. À quand remonte une concertation, en profondeur — pas entre deux portes et quatre fonctionnaires —, mais au plus haut niveau, entre le premier ministre du Québec et le maire de Montréal, sur l'itinérance ? Quand un ministre de la Santé du Québec a-t-il pris vraiment le temps et la mesure de travailler avec les intervenants présents sur le terrain, pas seulement avec les professionnels dont certains sont, trop souvent, devenus des « *jet setters* » des problèmes sociaux ?

Un exemple, parmi d'autres : le 31 mai dernier, dans l'arrondissement de Ville-Marie, nous avons tenu le *Forum économique et social* — coprésidé par madame Phyllis Lambert et Monsieur Serge Lareault -, qui a réuni au-delà de 150 personnes représentatives de tous les milieux. Le *Forum* a, notamment, traité de solutions face à l'itinérance.

J'invite cette commission à se concentrer en priorité — et dans l'action — sur les causes et problématiques en amont du problème, à sortir des lieux communs que nous connaissons tous depuis une décennie au moins. Pour arriver à réduire l'itinérance de façon tangible — car nous savons tous que l'éradiquer est chose malheureusement impossible —, c'est à l'ensemble de nos attitudes et comportements qu'il faut s'attaquer : que ce soit la santé ou l'éducation, l'habitation ou la famille, le service social ou le développement économique, tous ces outils sont nécessaires et porteurs de solutions.

Agir ensemble

Je me concentrerai maintenant sur les moyens dont nous disposons, à l'échelle d'un arrondissement. Ils sont limités, il est vrai, mais pourtant, je crois que, depuis deux ans, nous avons réussi, dans l'arrondissement de Ville-Marie, à les réinventer et les coordonner pour une efficacité multipliée. Nous avons voulu — et sommes en passe de le réussir —, interpeller et impliquer principalement la communauté des affaires, car le phénomène de l'itinérance, au-delà de son drame humain terrible, représente aussi une perte économique grandissante.

L'itinérance : Un phénomène ancien aux allures urbaines nouvelles

Intervention de Monsieur Benoit Labonté
Maire de l'arrondissement de Ville-Marie et Chef de l'Opposition officielle de la Ville de Montréal

1er octobre 2008



VIVRE AU CENTRE-VILLE

FORUM ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Arrondissement de Ville-Marie

Samedi le 31 mai 2008

www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

Ville-Marie
Montréal 

Ville-Marie : portrait d'un centre-ville

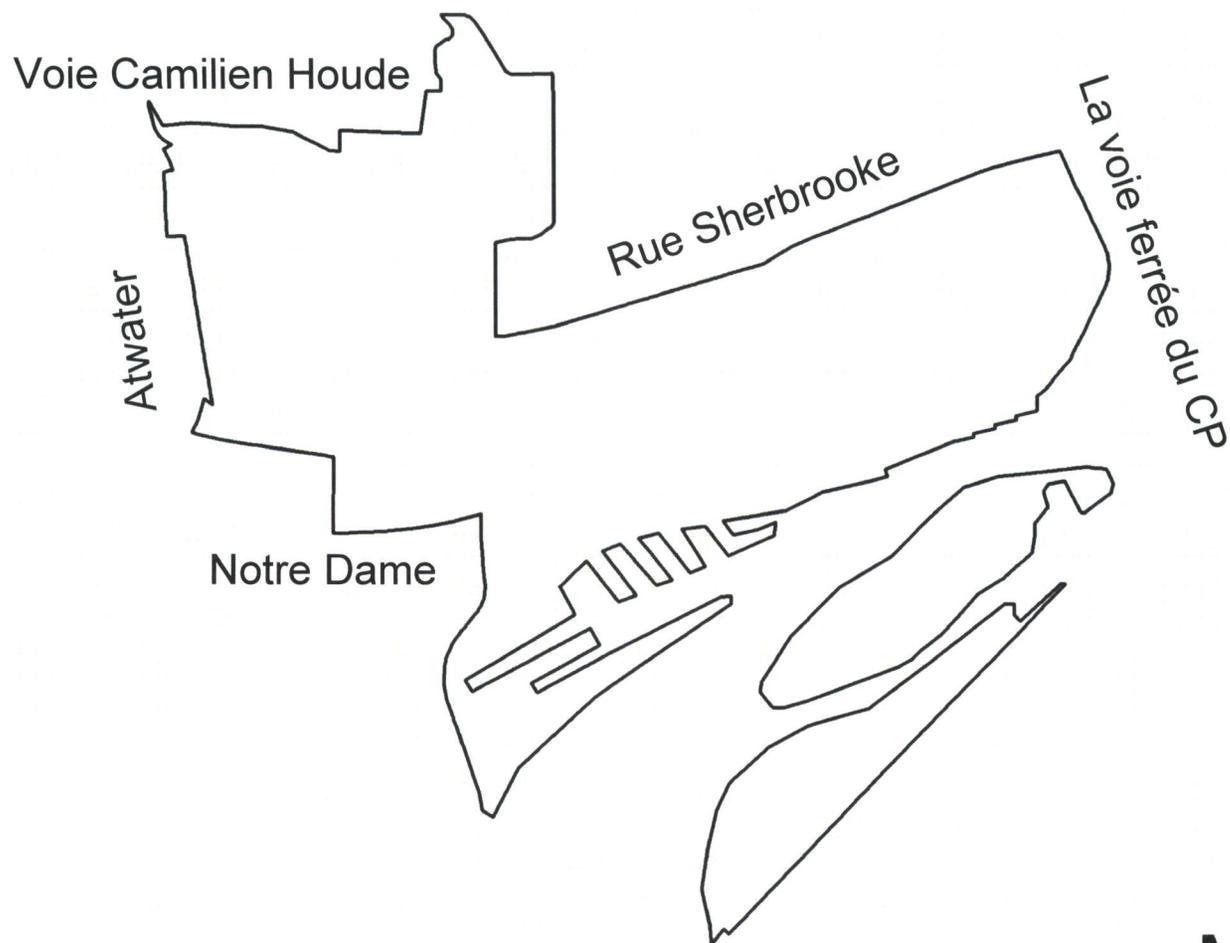


Préparé par :

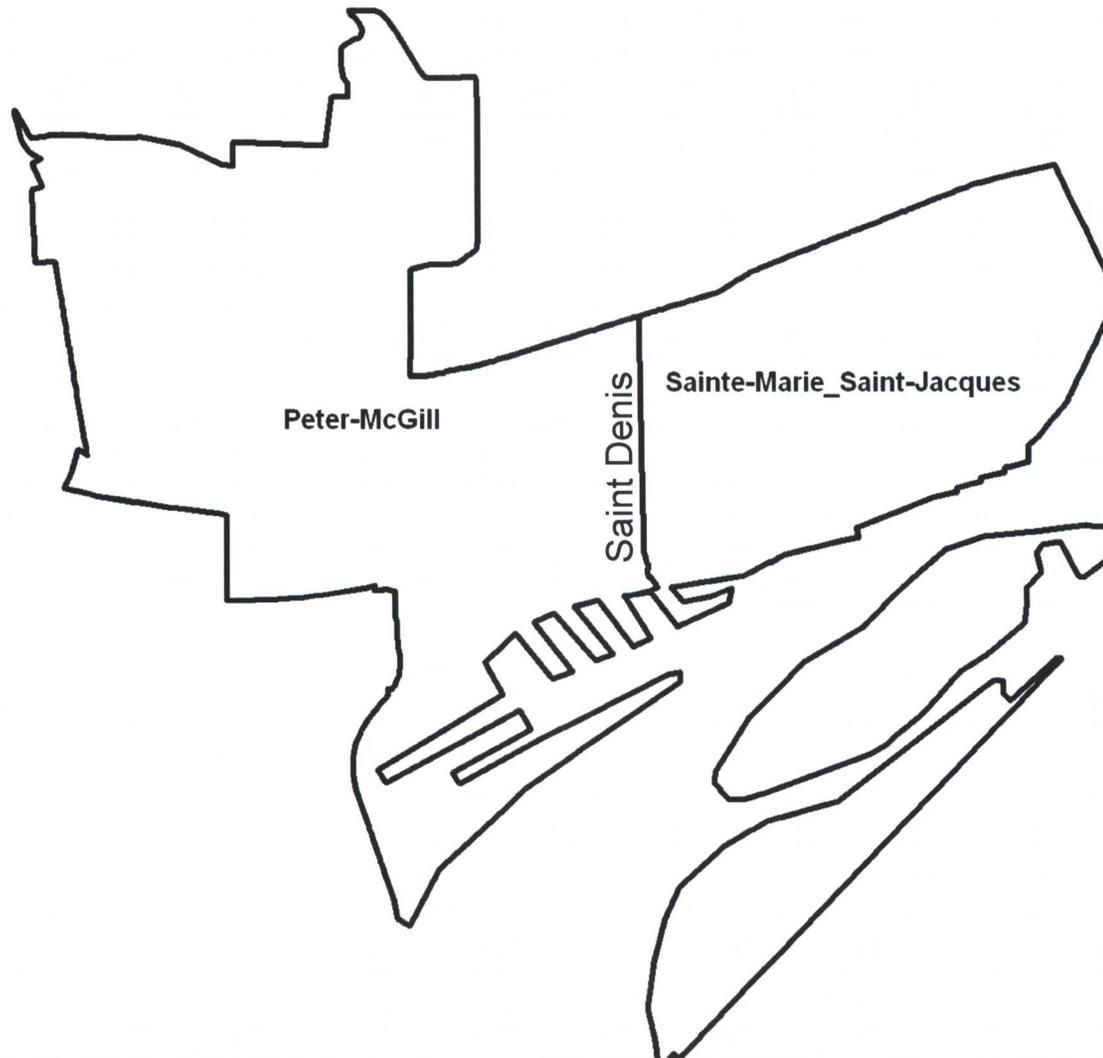
Direction des affaires publiques et des relations avec les citoyens

Sources : Statistiques Canada- 2006 / Montréal en Statistiques

l'Arrondissement de Ville-Marie



Les districts



Les quartiers de Ville-Marie

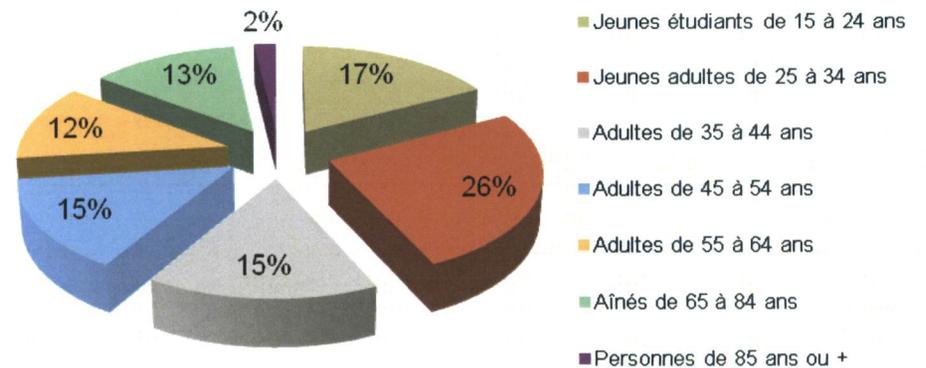


Les résidents de Ville-Marie

- **78 876** habitants en 2006
(en croissance de 5,4% par rapport à 2001)
- **10ième** arrondissement le plus peuplé de la Ville de Montréal
- **4,9%** de la population de la ville et **4,3%** de la population de l'agglomération de Montréal
- Territoire de **16,5** km²
- Densité de population de **4775** habitants au km²
- Près **d'un demi million** de personnes fréquentent quotidiennement l'arrondissement

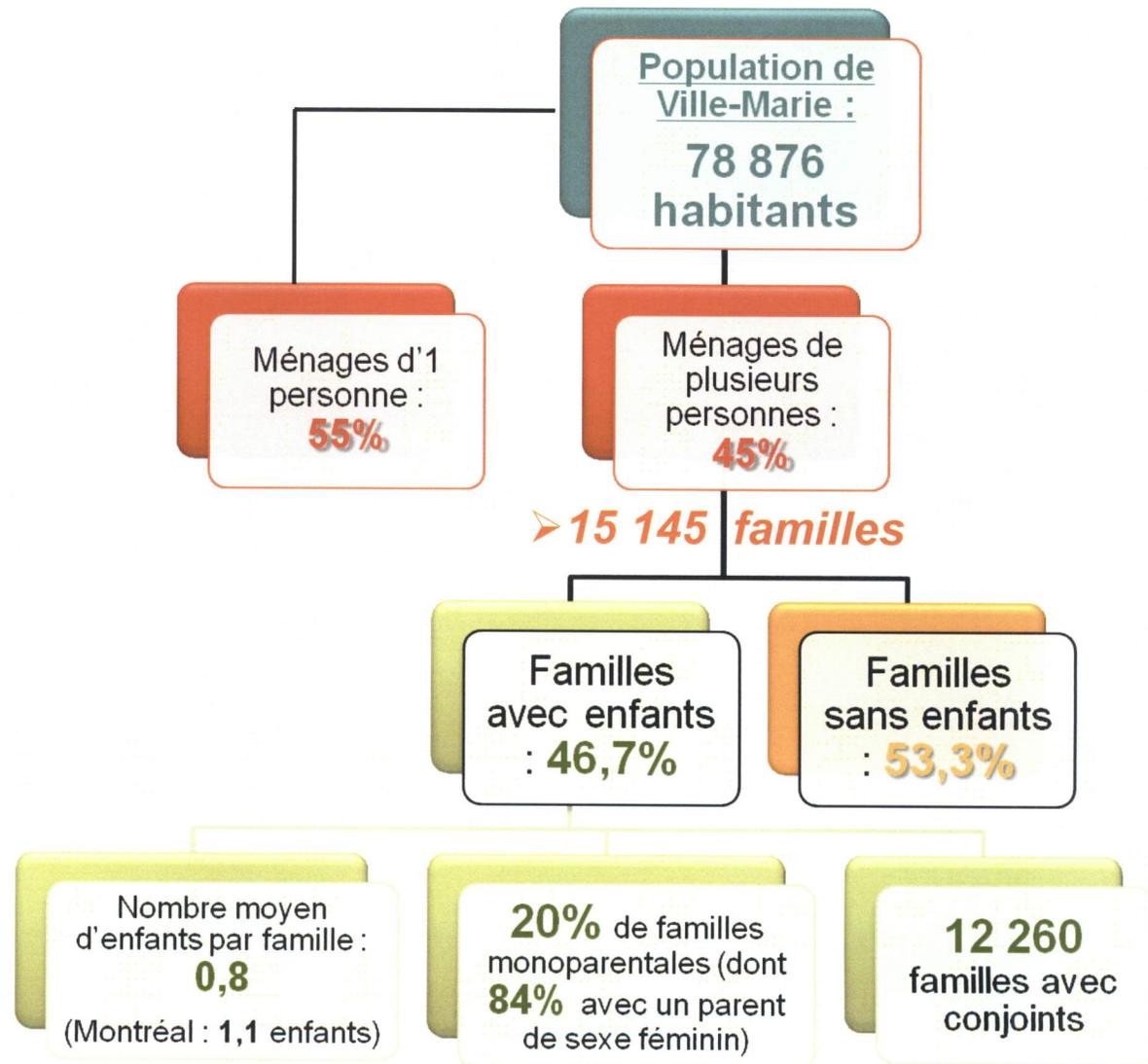
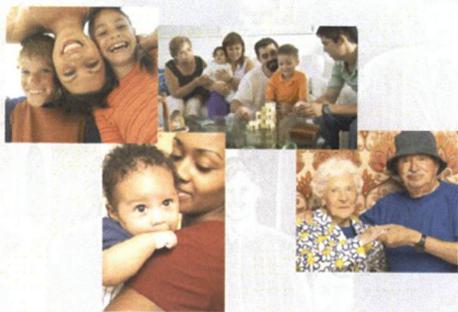


Population de Ville-Marie

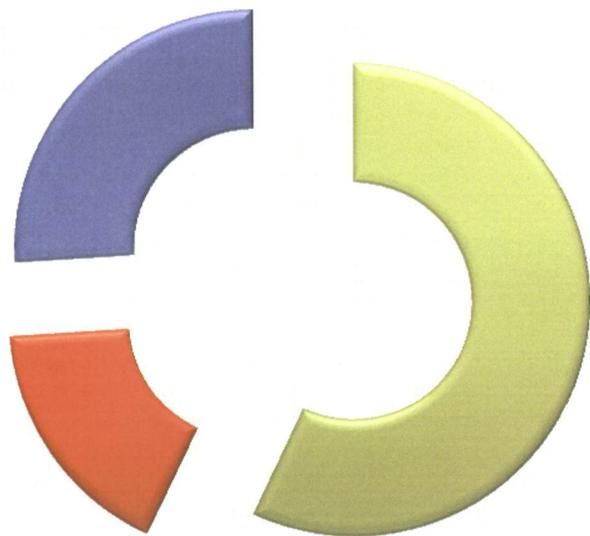


• Sources : Atlas sociodémographique des arrondissements de Montréal

Familles



Langue maternelle de la population



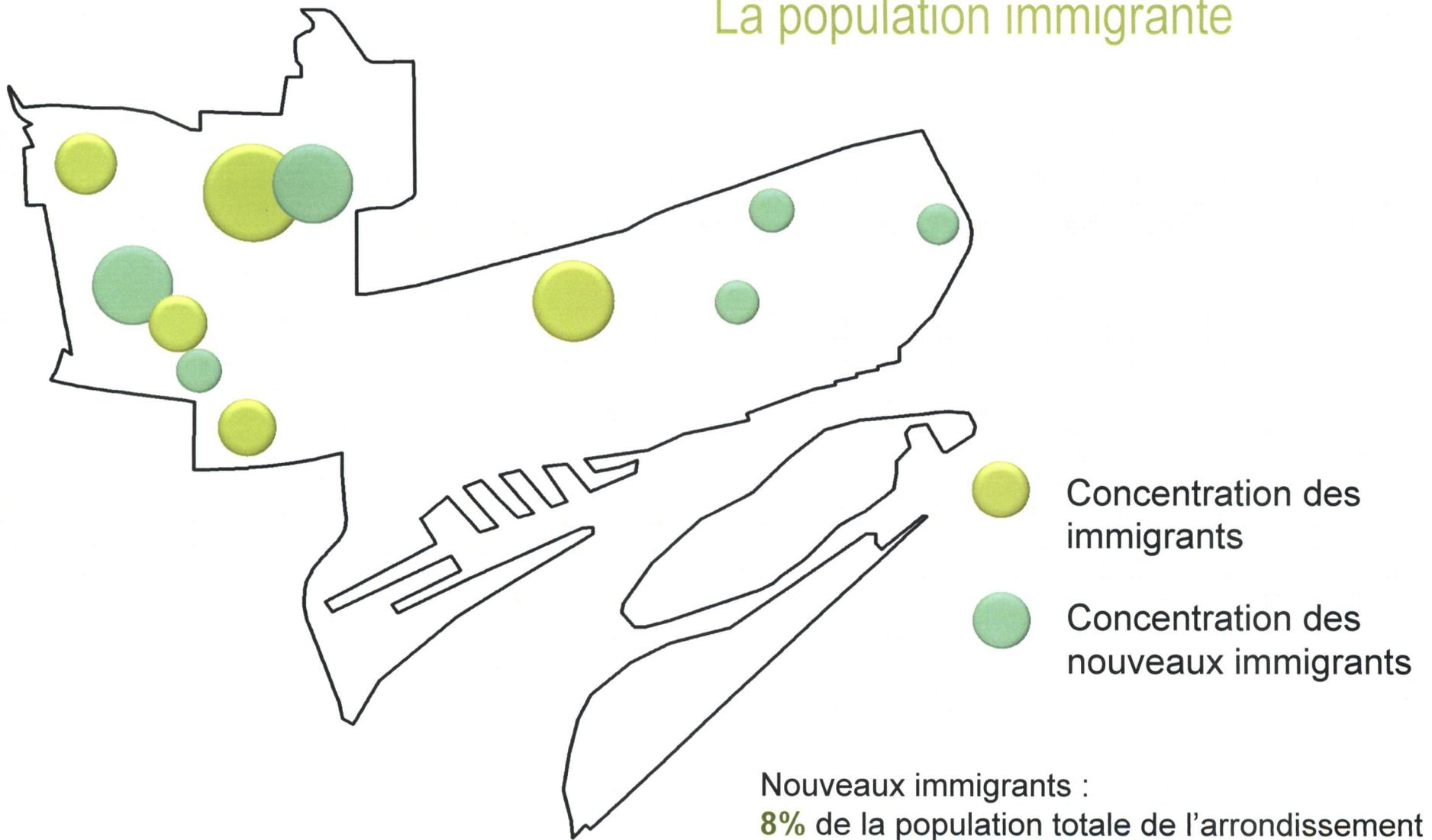
- Francophones
- Anglophones
- Autres

➤ 86% de citoyens canadiens

➤ L'arabe est la langue maternelle, autre que le français ou l'anglais, la plus pratiquée (5% de la population)

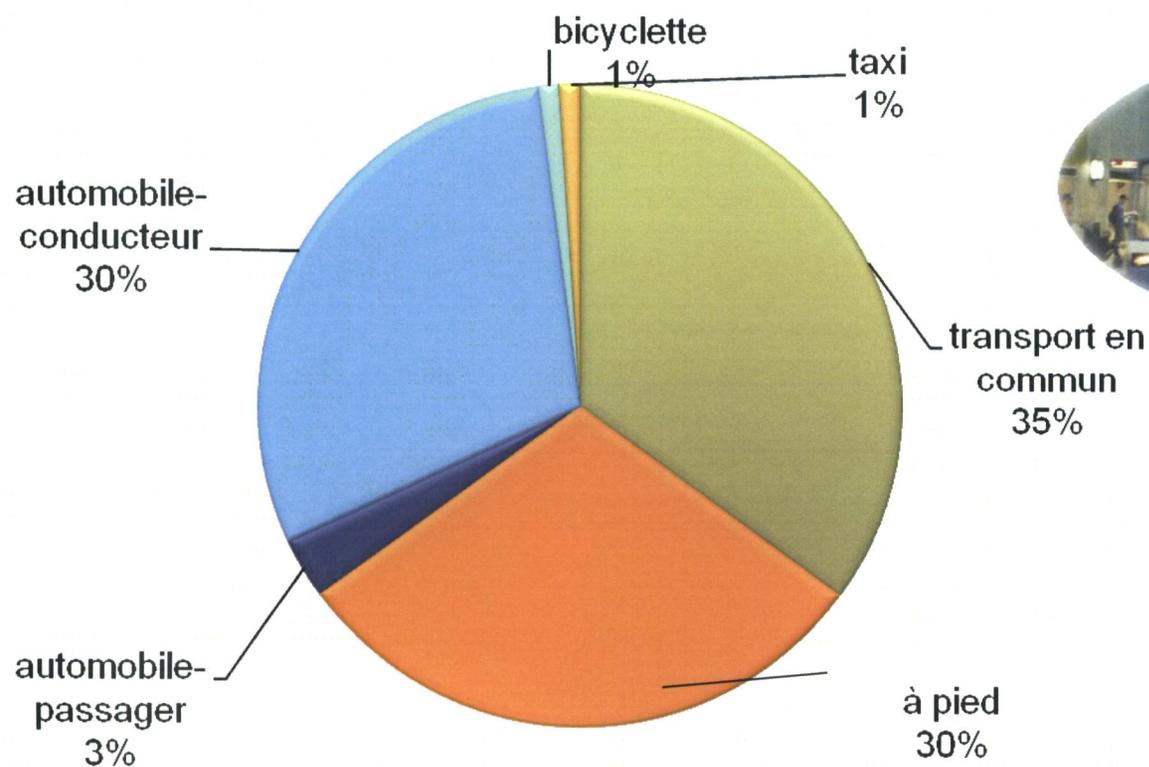
➤ Les immigrants, à l'heure actuelle, viennent de France, de la République populaire de Chine et du Liban

La population immigrante



Transports :

Mode de transport utilisé pour se rendre au travail



(67% ne se déplacent pas en autos)



Santé



- Espérance de vie :

69 ans chez les hommes (Montréal : 81 ans)

→ un écart de **12 ans**

77 ans chez les femmes (Montréal : 81,1ans)

→ un écart de **4 ans**

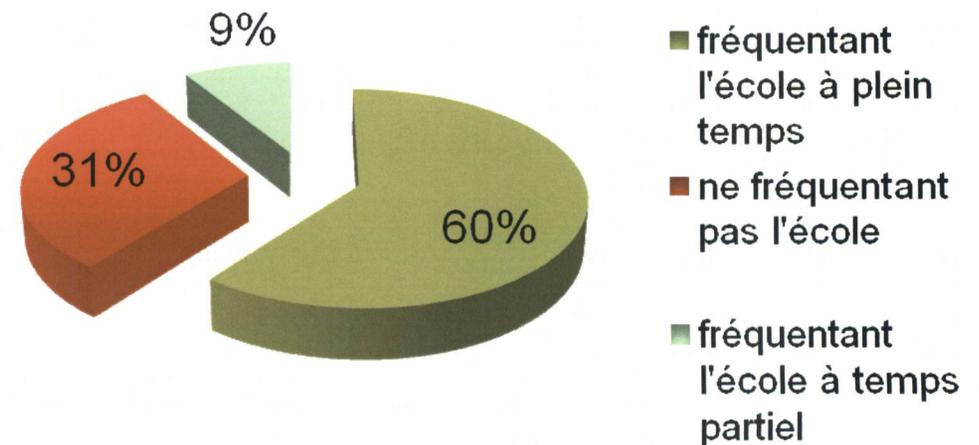


- Taux de mortalité en baisse mais qui reste + élevé que la moyenne montréalaise
- Grand réseau d'aide alimentaire mis en place
ex: l'accueil Bonneau a distribué **308 871** repas en 2004

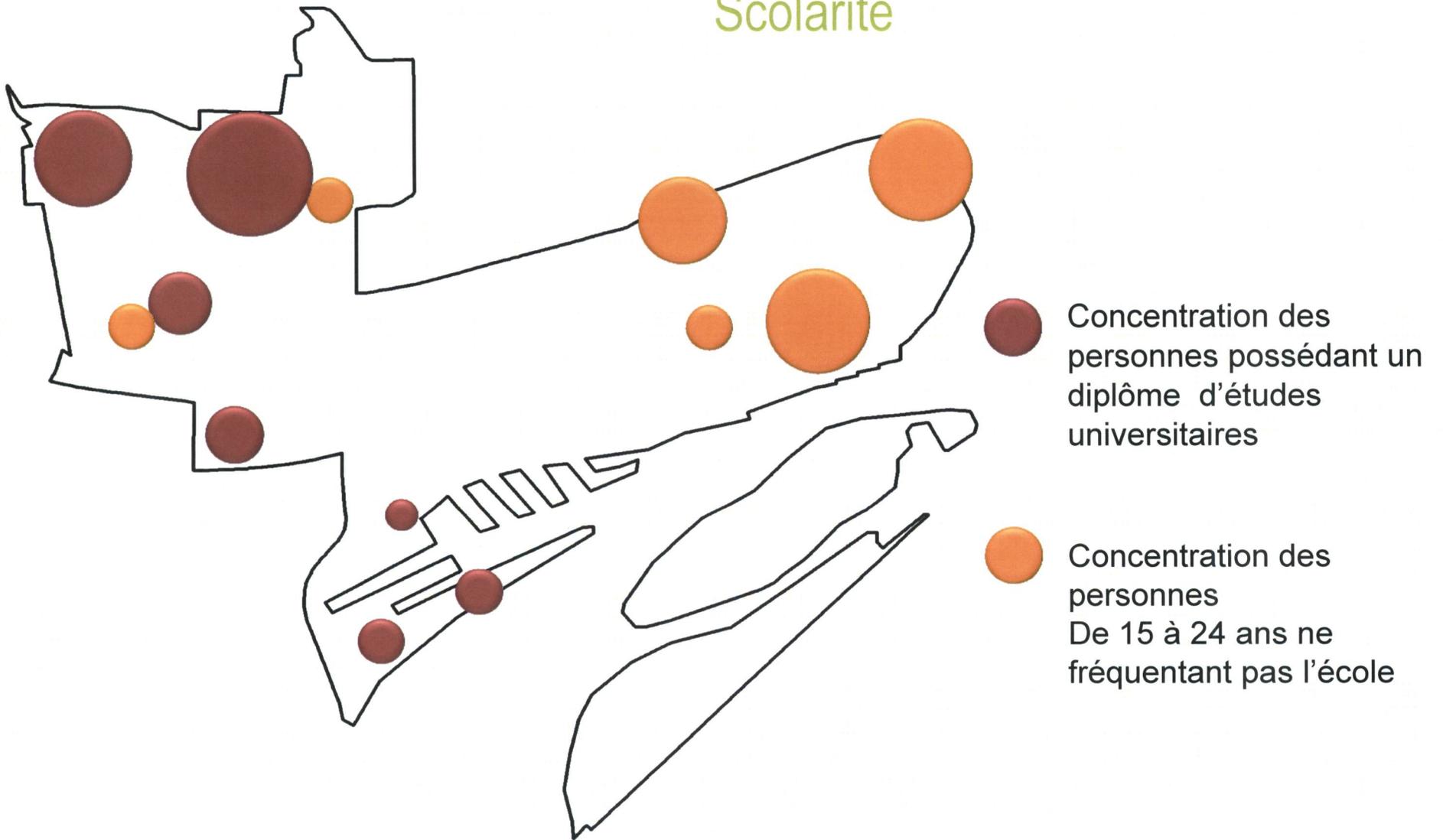
Milieu scolaire

- **125 000** étudiants dans **3** grandes universités et **1** collège
- Aucune école publique anglophone
- **1** école publique secondaire, Pierre-Dupuy → taux de décrochage très élevé : **85%**, et supérieur à l'ensemble du Québec (25%) et de Montréal (**31,6%**)
- **1** école secondaire privée

Population de 15 à 24 ans selon la fréquentation scolaire



Scolarité



Emploi

- **300 000** emplois dans l'arrondissement = **26,4%** des emplois montréalais
- Le **PIB** de Ville-Marie correspond à **30%** de celui du Québec
- Taux d'activité économique des 15 ans et plus : **62,9%**
- Taux de chômage des 15 ans et plus : **11,3%** (contre **9,2%** pour l'ensemble de Montréal)
- **1^{er} pôle** d'emplois au Québec

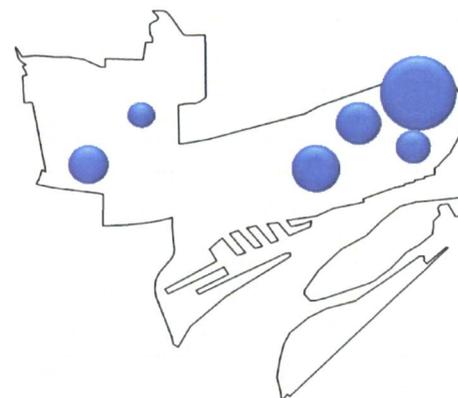


Emploi

- Revenu total moyen de la population de Ville-Marie : **31 065\$**
→ + que Montréal : 28 258\$
- Revenu moyen pour une famille type de Ville-Marie : **70 904\$**
→ Montréal : 62 409\$
- **43,6%** des ménages vivent sous le seuil de pauvreté → le + fort taux des 27 arrondissements (Montréal : 29%)

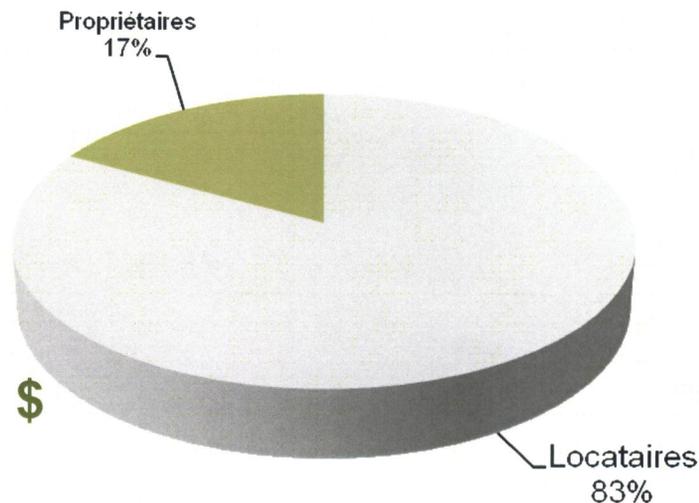


Ménages vivant sous le seuil de faibles revenus



Logement privé

- **41 575** de logements dans l'arrondissement
- **10%** des logements locatifs nécessitent des réparations majeures
- Le loyer brut moyen : **700 \$/mois**
- La valeur moyenne d'un logement : **215 000 \$**
(moyenne à Montréal : 95 000 \$)
- **42%** des locataires consacrent plus de **30%** de leur revenu au loyer

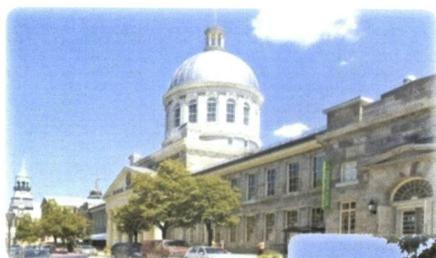


Ville-Marie, c'est aussi : L'arrondissement des plus



 de richesse

 de festivals



 de touristes

 de pauvreté



 grand centre-ville de Québec

 de personnes itinérantes

 grande diversité de quartiers

 de groupes
communautaires